

CONFÉRENCE  
FORMATION

3, 4, 5  
octobre  
2011

SAVOIE TECHNOLAC



Rénovation énergétique des bâtiments  
et obligation de résultats :

**MYTHE OU RÉALITÉ ?**

Rénovation énergétique des  
bâtiments et obligation de résultats :

# MYTHE OU RÉALITÉ ?

Lundi 3 octobre

## Accueil avec café

13h - 13h30

## Introduction de la journée

par José MANSOT, Président d'INES Education

13h30 - 14h

## 1 La rénovation énergétique : un jeu d'acteurs

14h - 16h30

**Emmanuel BALLOT** - Ingénieur ENSAIS en génie climatique et énergétique – Gérant GEST ENERGIE.

**Emmanuel DUFRANES** - Architecte EPFL - Docteur ingénieur - Enseignant à l'école d'architecture de Strasbourg (Ministère de la Culture) - Coordinateur des projets urbains au sein du bureau d'études OASiS

## 2 Le contrat de performance énergétique (CPE) : fonctionnement et montage financier

16h30 - 18h

**Gilles MORAIS** - Directeur délégué, responsable du pôle génie climatique - SPIE EST

**Daniel BOSCARI** - Responsable financements de projets - Groupe SPIE

Un projet de rénovation énergétique est caractérisé par la multiplicité des parties prenantes et donc par la complexité du jeu d'acteurs. Entre les attentes du maître d'ouvrage, l'approche technique des maîtres d'œuvre, l'intervention des différentes entreprises ou encore les aspirations et les usages de l'occupant, les savoir-faire sont diversifiés, les visions et les enjeux parfois divergents...

Dans ce contexte, l'atteinte de résultats tangibles prend toute son importance, au niveau national comme au niveau de chaque projet de rénovation énergétique. D'où l'émergence de nouvelles formes d'outils comme les contrats de performance énergétique. Les contraintes techniques permettent-elles de se diriger vers une obligation de résultats ? Les moyens sont-ils déployés pour une mesure efficace de la performance énergétique ? Quelles sont les différences entre obligation de moyens, obligation de résultats ou obligation de performance ? Comment le droit et les assurances prennent-ils en compte les risques liés à la non-atteinte des résultats ?

L'Institut National de l'Energie Solaire et ses partenaires vous proposent d'acquérir les clés de compréhension d'un enjeu d'avenir, à l'occasion d'une conférence-formation où différents experts viendront transmettre leurs connaissances et croiser leurs expériences et leurs points de vue.

## Mardi 4 octobre

### 3 Apports et contraintes de la maîtrise d'œuvre

8h30 - 12h30

**Bruno GEORGES** - Dirigeant - Bureau d'études ITF - Ingénierie fluides, qualité environnementale et développement durable

### 4 Performances et contre-performances : la rénovation à l'épreuve de la pratique

14h - 18h

**David CORGIER** - Dirigeant - Société d'ingénierie et de conseil MANASLU

## Mercredi 5 octobre

### 5 Obligation de moyens ou obligation de résultats : que dit le droit ?

8h30 - 11h

**Claude DE VILLARD** - Avocat - Cabinet ITHAQUE AVOCATS

### 6 Risques de non-atteinte des résultats : votre assurance, elle assure ?

11h - 13h

**Pascal ALEXIS** - Dirigeant - **Viviane BOYER** - Chargée de clientèle énergies renouvelables - Cabinet ALEXIS ASSURANCES

### 7 Entre innovations technologiques et attentes de l'utilisateur, quels enjeux pour les bâtiments de demain ?

14h30 - 17h

**Alain MAUGARD** - Président de QUALIBAT, ancien président du CSTB

Consultez le programme détaillé en cliquant ici

## Informations pratiques

### Public :

Architectes, bureaux d'études, entreprises du bâtiment, constructeurs, promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, collectivités locales, formateurs...

### Tarif :

740 €, kit pédagogique et déjeuners compris

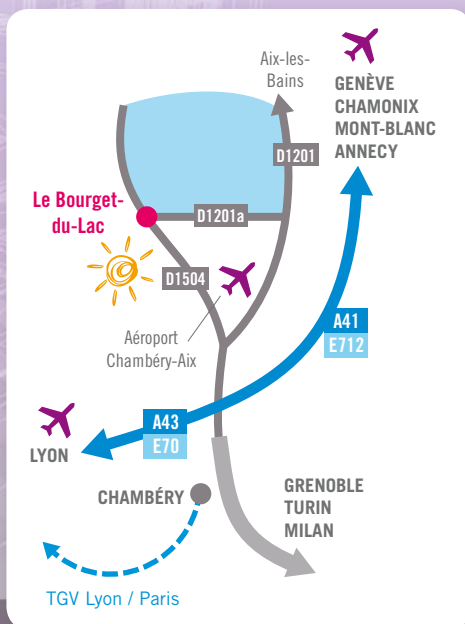
*½ tarif réservé aux particuliers - Tarif de groupe, nous consulter.*

### Lieu :

Espace La Traverse – Savoie Technolac  
73370 LE BOURGET DU LAC

- à 1h de Lyon et de Genève, à 30 mn d'Annecy et de Grenoble par autoroute,
- à moins de 3 heures de Paris par TGV,
- adjacent à l'aéroport de Chambéry-Aix-les-Bains
- à moins d'1h par autoroute des aéroports internationaux de Lyon-Saint-Exupéry et de Genève-International,
- à moins de 10 minutes en voiture et 15 minutes en transports en commun des centres-villes et des gares TGV de Chambéry (Ligne 9) et d'Aix Les Bains (Ligne 1)

Liste d'hébergements disponible sur notre site [www.ines-solaire.org](http://www.ines-solaire.org)



## Bulletin d'inscription

---

Inscrivez-vous en ligne en cliquant ici  
ou renvoyez le bulletin d'inscription ci-dessous

Nom / Prénom .....

Fonction / Service .....

Société / Organisme .....

Responsable / Fonction .....

Adresse .....

Code Postal / Ville .....

Téléphone ..... E-mail .....

Adresse de facturation (si différente) .....

*Pour toute demande de prise en charge par un OPCA : nous consulter*

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de vente disponibles sur [www.ines-solaire.org](http://www.ines-solaire.org) et en accepte les conditions. L'inscription sera considérée comme définitive à réception du coupon-réponse accompagné d'un chèque d'acompte de 20 % du montant global de l'inscription.

### Coupon à retourner par courrier ou par mail :



**INES Education**  
Plateforme Formation & Evaluation  
24 avenue Lac Léman  
Savoie Technolac – BP 258  
73375 LE BOURGET DU LAC

[formation@ines-solaire.fr](mailto:formation@ines-solaire.fr)

Informations : 04 79 26 44 33

Pour en savoir plus : [www.ines-solaire.org](http://www.ines-solaire.org)

*Conformément à l'article 27 de la loi « Informatiques et Libertés » du 06 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez accéder à ces informations et demander à les rectifier si nécessaire.*